



Conseil du Cheval
Ile de France

Assemblée Générale Ordinaire

16 mars 2016

Siège du Conseil du Cheval d'Ile de France – 56 rue des Renaudes 75017 Paris

Procès Verbal

Le 16 mars 2016 à 17h00, les membres de l'Assemblée générale du Conseil du Cheval d'Ile de France se sont réunis au 56 rue des Renaudes – 75017 Paris, sur convocation écrite du Président en date du 19 février 2016.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Les membres ayant transmis leurs pouvoirs ont été annotés également. (liste des membres présents en annexe)

Monsieur François LUCAS préside la séance.

Nombre total des associations représentées	14
Nombre total de voix	500

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour.

- Approbation du PV – AGO Mars 2015
- Enquête Ile de France
- Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2015
- Appel à cotisation 2015 - Adhérents
- Rapport financier 2015
- Budget Prévisionnel 2016
- Questions diverses.

Adresse : 56 rue des Renaudes-75017 PARIS

Association déclarée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt le 7 mai 2002 sous le n° 47013956

SIRET : 442 695 441 00018 - APE : 913E

Téléphone : 01 47 66 34 52 - Télécopie : 01 42 67 08 51 - Messagerie internet : conseilduchevalidf@gmail.com



Conseil du Cheval
Ile de France

Résolution n°1 : Approbation du PV – AGO Mars 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Présentation de l'Enquête Ile de France

- Présentation par Melle OLIVIER Claire, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Une synthèse des travaux de l'enquête a été adressée aux membres du CA pour avis et corrections.

Le document sera finalisé prochainement sous forme de plaquette et l'enquête fera l'objet d'une large publication. Les modes de communication (conférences, gala de présentation ect....) sont actuellement à l'étude.

Résolution n°3 : Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2015

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Promouvoir la technique, l'art et la science à travers le cheval dans les milieux populaires – Commune de Fosses.

Budget du projet : 85 729€

Sollicitation Eperon : 42 729€

Subvention accordée : 35 000 (41%) – Réunion du 30.01.2015

The Crazy – Ride – Fontainebleau Events

Budget du projet : 506 700€

Sollicitation Eperon : 80 000€ sur 4 ans soit 320 000€

Subvention accordée : 80 000€ (16%) – Réunion du 11 mars 2014

ARSE – Amélioration des conditions d'exercice de l'équitation adaptée (Climatisation réversible du manège)

Budget du projet : 65 696€

Sollicitation Eperon : 32 800€

Subvention accordée : 32 800€ (50%) – Réunion du 21.04.2015

Internationaux de Concours Complet – Jardy Eventing

Budget du projet : 272 000 €

Sollicitation Eperon : 60 000€

Subvention accordée : 23 661€ - dossier national

Atelier Chantier d'insertion par la filière – CDE 92

Budget du projet : 330 293€

Sollicitation Eperon : 50 000€

Subvention accordée : dossier rejeté– Réunion du 12.01.2016

Création d'une brigade équestre – Mairie de Garges les Gonesse

Budget du projet : 209 356€

Sollicitation Eperon : 87 232€

Subvention accordée : 30 000€– Réunion du 05.06.2015

Adresse : 56 rue des Renaudes-75017 PARIS

Association déclarée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt le 7 mai 2002 sous le n° 47013956

SIRET : 442 695 441 00018 - APE : 913E

Téléphone : 01 47 66 34 52 - Télécopie : 01 42 67 08 51 - Messagerie internet : conseilduchevalidf@gmail.com



Conseil du Cheval
Ile de France

Résolution n°4 : Appel à cotisation – Adhérents Conseil du Cheval

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Tarif exigible au 1er avril 2016 : 10€ par voix.

Au préalable un courrier d'information sera adressé aux organismes membres du Conseil du Cheval d'Ile de France, présentant les missions du Conseil du Cheval.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. La proposition d'une nouvelle répartition des voix votée en 2015 sera appliquée dès cette année. (*Détail des voix joint*)

Résolution n°5 : Rapport financier 2015

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Approbation des comptes par les membres présents.

Budget 2015 : 64901€ - budget joint en annexe

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6 : Budget prévisionnel 2016

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016 : 35 500€ - budget joint en annexe

Questions Diverses.

Intervention de François Lucas, Président :

1- Le Haras National des Bréviaires est actuellement propriété du Conseil général des Yvelines, grâce au financement du service des Haras dont la destination est de satisfaire aux besoins du site régional des Haras Nationaux.

Aujourd'hui le Conseil général souhaite modifier la gestion de ce site et a lancé un appel d'offre à projet en 2015, l'activité équestre devant être préservée et garantie.

Le CREIF s'est donc porté candidat pour répondre à cet appel d'offre sur un projet de Parc Equestre Régional et de Maison du cheval régionale regroupant des représentants de l'ensemble de la filière.

2-Les JO de 2024 – Candidature de la ville de Versailles

Des démarches sont actuellement en cours pour l'organisation des épreuves équestres dans le Parc du château de Versailles. Sous réserve de l'attribution des JO à la ville de Paris en 2024, les sports équestres se dérouleront dans le parc du Château. Ce sera pour la filière cheval une vitrine mondiale de très haute qualité.

L'AG du CIO se tiendra en septembre 2017 à Lima (PER).



Conseil du Cheval Ile de France

3- Réseau RESUMEQ – Présentation Jackie Tapprest.

RESUMEQ est un réseau national de surveillance des causes de mortalité des équidés, crée en 2015. Il est basé sur l'expérimentation d'une approche épidémiologique globale des autopsies dans un intérêt collectif. Via la centralisation de données d'autopsie dans une base nationale et leur exploitation épidémiologique, ce réseau permet de :

- Qualifier les causes de mortalité
- Suivre leur évolution dans le temps et l'espace
- Détecter précocement des maladies exotiques ou nouvelles mortelles

Les membres du CA du CC IDF sont favorables pour contribuer au développement du réseau.

4- Label EQUURES. Présentation Rachel Seris.

Ce label crée en 2014 à l'initiative du CC de Basse Normandie se définit comme la première marque de qualité environnementale de la filière dans sa diversité. Tous les établissements de la filière hébergeant des chevaux peuvent être candidat au label (Centre équestre, élevage, centre d'entraînement....). Ce label s'articule autour de 9 thèmes :

- Alimentation et litière
- Bien-être animal et soins vétérinaires
- Déplacements, transports, et engins agricoles
- Eau
- Energie
- Espaces extérieurs
- Fumier et déchets
- Gestion des bâtiments
- Gestions des équipes et communication

et 9 engagements :

- Préserver les ressources naturelles
- Privilégier un approvisionnement local
- Assurer le bien-être et les soins vétérinaires adaptés
- Limiter les impacts des déplacements, transports
- Maitriser les consommations énergétiques
- Préserver la biodiversité
- Réduire, gérer et valoriser le fumier et les déchets
- Entretien les bâtiments et les équipements
- Sensibiliser les collaborateurs

Face au nombre grandissant de label dans la filière, les membres présents ne souhaitent pas qu'une opération particulière soit mise en place en Ile de France pour ce label.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Le Président
François LUCAS